



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N°52851/MEE/DGEE/SG/DRHE/BRH1/mm

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Le Directeur général

PIRAE, le 14 novembre 2023

Affaire suivie par :
Gestion collective PRH1

à

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs(rices) de l'Éducation Nationale

Objet : Mouvement des personnels enseignants spécialisés « Postes à contraintes particulières - Rentrée 2024 »

P.J. : Liste des postes à contraintes particulières
Imprimé de demande de poste à contrainte particulière

La présente note de service a pour objet d'indiquer les conditions dans lesquelles seront instruites les candidatures sur un poste à contrainte particulière spécialisé pour la rentrée 2024.

Personnels concernés

Les professeurs des écoles spécialisés du corps de l'Etat créé pour la Polynésie française,

Les professeurs des écoles spécialisés du cadre métropolitain mis à disposition de la Polynésie française,

Les professeurs des écoles spécialisés, qui candidatent pour une mise à disposition via SIAT.

Dépôt des candidatures et transmission des demandes

Les candidatures doivent être formulées exclusivement au moyen de l'imprimé papier ci-annexé. Les candidats devront fournir un dossier comportant toutes indications et informations utiles relatives à leurs compétences professionnelles et démontrant leur capacité à assurer l'enseignement du poste à contrainte particulière demandé. Vous trouverez ci-joint la liste des postes susceptibles d'être vacants. Cependant, tout poste est susceptible d'être vacant compte-tenu des demandes de mutations internes.

Les dossiers de candidatures, revêtus de l'avis du supérieur hiérarchique, de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription d'affectation, doivent être transmis **au plus tard le vendredi 08 décembre 2023** par courrier électronique à l'adresse suivante : mvt.brh1@education.pf en précisant en objet : « **Mouvement_PCP_2024_NOM_PRENOM_OPTION** ».

Examen des demandes

Toutes les demandes de candidatures seront examinées durant le mois de *janvier-février 2024* par l'Inspecteur de l'Education Nationale en charge de la circonscription pédagogique du suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers ASH 1^{er} et 2nd degrés.

Les candidats seront convoqués pour un entretien et informés des résultats par courrier.

Calendrier des opérations

Date d'ouverture de la campagne

Mercredi 15 novembre 2023

Date limite de dépôt des dossiers

Vendredi 08 décembre 2023

Je vous saurai gré de bien vouloir porter cette note à la connaissance de tous les agents concernés et de respecter le terme fixé du retour des candidatures.

Pour le Ministre et par délégation

Copie(s) :

MEE 1
DGEE/PRHI 1



Éric TOURNIER